Modalités pour la grève du 27 septembre 2022

Pour les régions

Tous les salariés grévistes se rendent sur site à partir de 9h30 pour se rassembler et montrer leur soutien au mouvement.

N'hésitez pas à nous envoyer des photos de votre mobilisation et à afficher la bannière intersyndicale que vous pouvez imprimer (fichier ci-joint).

Soyez visibles !

Pour l'IDF

Nous demandons à tous les salariés grévistes de se rendent au Siège de l'UGAP à partir de 9h30 : les salariés de Cergy et de Nobel.

Pour les salariés de Savigny le Temple, l'Intersyndicale met à leur disposition un car à 9h30 pour rejoindre les salariés grévistes qui seront au Siège.

Nous ferons un premier rassemblement devant le Siège

Après déjeuner, un départ en car est prévu à 12h30 du Siège pour se rendre à Bercy où nous ferons

un deuxième rassemblement devant le ministère des finances

pour montrer notre mécontentement et obtenir un rendez-vous avec notre Tutelle.

Ce rassemblement est prévu jusqu'à 16h30.

Les salariés de Savigny le Temple pourront repartir de Bercy directement, en car, jusqu'à Savigny

Les autres salariés de l'IDF pourront reprendre le car pour retourner à Champs/Marne s'ils le souhaitent.

Venez tous en présentiel, si besoin changez votre jour de télétravail !

Information importante

"Si, dans les services publics, la grève doit être précédée d'un préavis donné par un syndicat représentatif et si le préavis, pour être régulier, doit mentionner l'heure du début et de la fin de l'arrêt de travail, les salariés, qui sont seuls titulaires du droit de grève, ne sont pas tenus de cesser le travail pendant toute la durée indiquée par le préavis."
Cass. soc. 12-1-1999 n° 96-45.659 PB, SNCF c/ Allias : ; Cass. soc. 29-2-2000 n° 98-43.145 D, SNCF c/ Alberton : ; Cass. soc. 30-4-2003 n° 00-22.328 F-D, Sté Semvat c/ Rueff.

Le salarié, à titre individuel, n'est pas tenu de faire grève pendant toute la durée prévue dans le préavis : vous pouvez déposer le temps que vous souhaitez.

Votre mobilisation est indispensable pour faire plier la Direction et la Tutelle et défendre votre pouvoir d'achat.

Nous étions 509 grévistes en juin, nous devons être encore plus nombreux en septembre !

Tous ensemble, restons mobilisés !